



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 2 / 0 8 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 2 2 / 0 1 / 2 0 2 5

N° d'enregistrement : 2024-8132

1 Intitulé du projet

boisement de terres agricoles sur la commune du Grand Lucé

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Indivision LEGEAY ROLLAND

Raison sociale

Indivision

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

LEGEAY

Denis

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47 - c	Boisement de plus de 0.5 ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

boisement de terres agricoles suite à succession et arrêt des activités d'élevage.

l'essence privilégiée de ce type de terrain est le peuplier. Plusieurs éléments nous amènent à ce choix :

- les conditions pédoclimatiques
- les peuplements alentour
- les connaissances forestières de M LEGEAY permettant d'espérer une production de bois d'œuvre de qualité
- la participation au stockage de carbone (le peuplier capte le carbone plus vite que les autres essences du fait de sa croissance rapide)
- l'envie de produire du bois d'œuvre de qualité pour une filière qui en manque (la filière populinole indique que le renouvellement des peupleraies se fait mal et qu'un manque de production se confirme pour les décennies à venir)
- tout ceci en permettant de maintenir la prairie mieux qu'avec d'autres essences (plantées à plus forte densité et avec des cycles plus longs) car le milieu se ferme moins vite et est réouvert plus souvent.

Pour ce faire peu de travaux sont à prévoir sur le terrain : passage d'un gyrobroyeur (ou fauche si possibilité), émondage des arbres têtards (déjà réalisé l'hiver dernier - cf photos)

4.2 Objectifs du projet

l'objectif du projet est de conserver un bien familiale suite à une succession et de valoriser ces parcelles autrement que par l'activité agricole, ici paturage et fauche (prairies), suite au déclin de cette dernière (élevage bovin).

La valorisation pourrait être forestière (M LEGEAY travaillant dans le milieu forestier) et remplacer la valorisation agricole.

Le but est donc de produire du bois d'œuvre en boisant la parcelle en peupliers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

afin de mettre en place ce boisement, les travaux suivant seront à effectuer :

- broyage ou fauche des parcelles
- émondage des arbres têtards (déjà réalisé en hiver 2023/2024) et remise en cycle de production de ces arbres (maintenus en place et qui seront émondés à chaque récolte de peupliers)
- faire des trous à la tarrière tous les 8m x 8m (156 arbres / ha)
- plantation des plançons de peupliers (au moins 4 clones)
- pose de protections individuelles contre les chevreuils.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

durant les 20 ans environ de pousse des arbres, il y aura peu de travaux :

- une à deux tailles de formation durant les 2-3 premières années (défourcauge des jeunes arbres, travail manuel au sécateur)
- puis deux à trois élagage vers 6, 9 et 12 ans (travail manuel avec éventuellement une nacelle pour la dernière)

en entretien un passage de girobroyeur annuel ou bisannuel suffira.

au moment de l'exploitation, l'abattage des arbres se fera manuellement (bûcheron) ou mécaniquement (abatteuse) et le débardage se fera avec un tracteur forestier (débusqueur ou porteur suivant les produits façonnés)

la production pourrait être de 300 m³ bois d'oeuvre (déroulage et sciage) / ha et les houppiers seront potentiellement récoltés et consommés en bois énergie dans les chaufferies (réseau de chaleur, industrie, co-génération...)

un broyeur de surface sera alors passé si nécessaire avant de replanter.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

aucune

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
parcelles cadastrales OE 0319 / 320 / 426 / 432 / 433 / 434 / 436 / 437 / 438 le boisement de ces parcelles comprendra des allées en pourtour de parcelles de 8 m de large et une bande non boisée de 12 m de chaque côté du ruisseau (la veuve) ainsi qu'une zone non boisée à la confluence des deux bras du ruisseau)	7 ha 05 a 89 ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : la grillonnière et/ou le bordage

Localité : LE GRAND LUCE

Code postal : 7 2 1 5 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 4 8 ' 2 6 " 6 Lat. : 4 7 ° 8 5 ' 0 5 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

LE GRAND LUCE

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI LOIR LUCE BERCE

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II - 500007289 - vallée du loir de pont de braye à bazouge sur loir
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone humide repérée en "marais, vasières, tourbières et zone temporairement immergées", ce qui n'est pas le cas pour ces parcelles, même si le sol montre de l'hydromorphie, cette zone ne présente pas les caractères des éléments cités dans le PLUi. Après inventaire sur place des zones à enjeux réels, des aménagements de zones non plantées permettront de ne pas impacter les fonctionnalités de la zone humide (voir annexe). la plantation ne concernera au final que 3.5 ha en zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	6 à 7 km à vol d'oiseau du site Natura 2000 FR 5200647 - Vallée du Narais, forêt de Bercé, ruisseau du Dinan
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Resources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Millieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cependant une prairie naturelle deviendra à terme une peupleraie
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	des prairies désormais inutilisées deviendront des peupleraies
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Émissions	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	des activités agricoles en déclin (fauche) seront remplacées par des activités forestières (populiculture)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

étude botanique réalisée par le service biodiversité de la Chambre d'Agriculture de Région des Pays de la Loire, avis du Conservatoire des Espaces Naturels (annexés)

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

les haies seront toutes maintenues

les arbres têtards seront maintenus et entretenus (1er émondage fait cet hiver)

des mares ont été créées avec le soutien du conseil départemental de la Sarthe dans le cadre de la politique de restauration du bocage. des zones ouvertes seront maintenues autour de ces mares.

L'étude botanique réalisée indique que la flore intéressante à préserver se trouve aux abords des ruisseaux et fossés, il est donc prévu de laisser des bandes non plantées de 10 à 12 m de large (type bandes enherbées) de chaque côté des ruisseaux. Ces zones resteront ouvertes et fauchées dans le but de péréniser les pratiques jusqu'ici favorables au développement de ces plantes. De même cela garantira la qualité de l'eau et le maintien des berges (en cas de vent et de chablis)

il n'y aura plus d'emploi de pesticides et engrains sur ces parcelles.

les principaux enjeux de la ZNIEFF sont la protection de l'Agripon de Mercure et des zones de nidifications des passereaux de zones humides. Ainsi des zones seront non boisées afin de respecter au mieux ces enjeux (sur conseil du CEN) cf carte

7 Auto-évaluation (facultatif)

- (i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non. car les éléments importants ont été compris en compte et des mesures sont prévues pour assurer le moins de dégâts possible au milieu. Ces prairies n'ayant malheureusement plus d'utilité agricole, dans ce contexte, la plantation en peupliers nous semble être le moins impactant des projets envisagés pour la reconversion économique de ces parcelles de prairie (boisement traditionnel, boisement paulownia, mise en culture, plantation en myscanthus...)

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	plan znieff 2	<input checked="" type="checkbox"/>
2	plan zone humide	<input checked="" type="checkbox"/>
3	rapport d'étude sur la flore et avis du CEN	<input checked="" type="checkbox"/>
4	document sur les fonctions des zones humides et synthèse	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

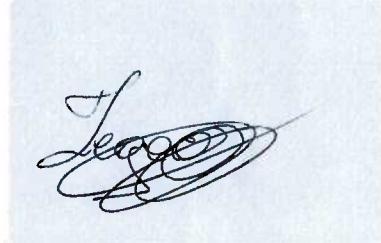
Nom LEGEAY et ROLLAND

Prénom Denis et Nelly

Qualité du signataire propriétaire (indivision LEGEAY / ROLLAND)

À LE GRAND LUCE

Fait le 2 2 / 0 1 / 2 0 2 5



Signature du (des) demandeur(s)